

DISCOURS DU BUDGET 2016

Il me fait plaisir de vous entretenir sur les principales composantes du budget d'opérations de la Municipalité de Saint-Adelphe. Je tracerai un bilan des diverses réalisations effectuées au cours de l'année 2016, accompagné de données financières, du rapport du vérificateur et des orientations générales du prochain budget.

En tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal, les citoyens(ennes) peuvent consulter le livre des procès-verbaux du conseil municipal pour toutes informations supplémentaires.

DONNÉES GÉNÉRALES:

Le répertoire des municipalités du Ministère des Affaires municipales affiche une population de 909 citoyens/ennes à St-Adelphe en 2016. La Municipalité de la Paroisse de Saint-Adelphe a été fondée en 1891.

Le nombre d'unités d'évaluations inscrites au sommaire du rôle d'évaluation foncière au 1^{er} septembre 2016 s'élevait à 990. Le nombre total de logements résidentiels s'établissait à 578. On y comptait 21 commerces, incluant des services de transport et des services publics et 5 industries manufacturières. À la date précitée, l'évaluation imposable de notre municipalité (terrains, bâtiments) se chiffrait à 108 055 800, les valeurs non imposables se chiffraient à 5 437 200, pour des valeurs totales qui s'établissent à 113 493 000. L'année 2016 marque un premier exercice financier pour le rôle triennal.

Du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016, les permis émis, de tous types, représentaient une valeur approximative déclarée de 1 656 192 \$. Sur ce nombre, il y a eu 6 demandes de permis pour la construction de nouvelles résidences.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015 :

Selon les données vérifiées par la Firms Désaulniers, Gélinas et Lanouette, comptables agréés, les états financiers représentent fidèlement les résultats des opérations de la municipalité pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2015, ainsi que de sa situation financière.

RECETTES ET DÉPENSES DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

<u>RECETTES</u>		<u>DÉPENSES</u>	
<i>Taxes</i>	<i>1 021 200</i>	<i>Administration générale</i>	<i>345 610</i>
<i>Paiement tenant lieu de taxes</i>	<i>10 250</i>	<i>Sécurité publique</i>	<i>201 745</i>
<i>Transferts</i>	<i>174 933</i>	<i>Transport</i>	<i>418 861</i>
<i>Services rendus</i>	<i>55 555</i>	<i>Hygiène du milieu</i>	<i>531 201</i>
<i>Autres revenus</i>	<i>75 752</i>	<i>Santé-Bien-être OMH</i>	<i>6 891</i>
		<i>Aménagement, urba</i>	<i>53 220</i>
		<i>Loisirs culture</i>	<i>79 915</i>
		<i>Frais de financement</i>	<i>18 538</i>
<i>TOTAL RECETTES</i>	<i>1 315 630</i>	<i>TOTAL DÉPENSES</i>	<i>1 455 979</i>

Excédent (déficit) de l'exercice	(140 169)
Moins : revenus d'investissement	(9 691) (M.R.C.)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales: (149 860)	
Éléments de conciliation à des fins fiscales	
Amortissement des immobilisations	239 049
Financement à long terme des activités de fonctionnement	
Remboursement de la dette à long terme (40 987) (capital dette)	
Affectations	
Activités d'investissement	(56 980) (Investissements)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (442)	
	160 640
<hr/>	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	10 780
Surplus accumulé au 31/12/2015	157 989

TAXES SUR LA VALEUR FONCIÈRE ET DE SERVICES POUR L'ANNÉE 2016

Taux de taxes 2016 par 100 \$ d'évaluation. Ce taux de taxes se répartit comme suit :

Taxe foncière générale :	0,51 ¢
Taxe Sécurité du Québec :	0,08 ¢
Taxe voirie locale :	0,205 ¢
Taxe aqueduc infrastructure règl. 2000-201 :	0,005 ¢
Tarif d'entretien eau :	53,71 \$ par unité
Tarif dette aqueduc règl. 2000-201:	179,40 \$ par unité
Tarif dette égout règl. 2000-201	78,51 \$ par unité
Tarif dette assainiss. règl. 96-161:	83,49 \$ par unité
Tarif d'entretien assainissement, égout :	70,92 \$ par unité
Tarif résidentiel (vidange 151,51\$ récup. 53,74\$)	185,05\$ par unité
Tarif vidange chalet :	121,90 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique résidentiel :	87,50 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique chalet	43,75 \$ par unité
Tarif vidange fosse septique + de 880 gal.:	0,20 ¢ par gallon supplémentaire
Tarif vidange et récupération commercial et industriel :	

Catégorie 1: 203,66 \$ par unité (Bureau, Place d'affaires; Salon de coiffure; Garderie).

Catégorie 2: 228,48\$/unité (Denturologiste; Résidences personnes âgées; Salon funéraire; Caisse pop. Entrepôt; Caisse-croûte).

Catégorie 3: 270,52 \$ par unité (Garage commercial; Industries avec bac de 360 litres; Hôtel bar licencié; Fermes).

Catégorie 4 (container): 312,14 \$ par unité Salle de quilles; Couvoir; Restaurant).

Catégorie 5 (container) 521,24 \$ par unité Épicerie; Industrie avec container.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL

Voici la rémunération 2016 des membres du conseil de la municipalité qui est demeurée la même depuis l'année 2013:

Maire : salaire mensuel 665,23 \$; allocation mensuelle non imposable 332,61 \$.

Conseillers/ères: salaire mensuel 221,74 \$; allocation mensuelle non imposable: 110,87 \$.

Notons que les rémunérations sont imposables à 66 2/3 %.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$ EN 2016.

CONTRACTANT	MONTANT	OBJET DU CONTRAT
Services Cité propre	29 439 \$	enlèvement transport ordures
M.R.C. de Mékinac	25 548 \$	récupération
Transport Michel Roberge	124 900 \$	dénigement hiver 2015-16
Entreprise Crête	33 620 \$	matériel granulaire
M.R.C. de Mékinac	28 283 \$	enfouissement ordures RGMRM
Lebel Asphalté	21 141 \$	travaux d'asphaltage

LISTE DES ACHATS OU DES CONTRATS DE SERVICES IMPORTANTS EN 2016.

CONTRACTANT	MONTANT	OBJET DU CONTRAT
Pluritec	4 665 \$	Services inventaire conduites réseau aqueduc, égouts
Clôtures Nord-Sud	5 000 \$	Clôtures pour sécurité au terrain de ballé
P.G. Solutions	7 775 \$	Service des logiciels municipaux
Desaulniers Gélines Lanouette	11 485 \$	Vérification, reddition comptes Min. Transports, taxe essence, TECQ
Gestion Jocelyn Trépanier	3 098 \$	Balayage de rues
S.A.A.Q.	3 727 \$	Immatriculations véhicules
Jean Rousseau	11 569 \$	Tonte terrains, arrosage des fleurs
Nicole Lemay	10 955 \$	Entretien annuel des locaux de l'hôtel de ville
Daniel Durocher	7 253 \$	Entretien luminaires, électricité, bornes électriques
Robert Pronovost	2 466 \$	Fauchage, débroussaillage
Centre Jardin Luc Gravel	2 707 \$	Préparation et fourniture des fleurs
Emeo	2 012 \$	Pièces d'aqueduc
Groupe Ultima inc	21 934 \$	Assurances générales
Groupe Harnois	2 111 \$	(Chauffage hôtel de ville, caserne)
COOP Universt	23 918 \$	Achat en général
Béton Crête	1 115 \$	Béton
Marc Guimond & Fils	14 595 \$	Épandage de chlorure de calcium
Cie Ligneo Sigma	3 540 \$	Lignage de rue
Machineries Roberge	5 495 \$	Panneau hydraulique et accessoires (Ford 250)
Sanimont	1 843 \$	nettoyage de regards de rues
Oze Publicité	6 150 \$	Nouveau site Internet municipal
Candock Mauricie	7 957 \$	Achat d'un quai et d'une passerelle
PG Solutions	2 012 \$	Achat du logiciel unité d'évaluation en ligne
Électromega Itée	1 784 \$	Modem programme à distance le panneau numérique
Marc Guimond & Fils	7 900 \$	Enlèvement, transport matériaux de bois
Tremblay Bois Mignault	1 500 \$	Service Première ligne consultation en matière légale

BILAN DES RÉALISATIONS EN 2016 ET IMPLICATIONS FINANCIÈRES :

VOIRIE MUNICIPALE :

La Cie Marc Guimond & Fils entreprendra le prochain contrat d'entretien des chemins d'hiver pour les 5 prochaines années au montant fixe de 143 085,99 \$ par année. Ce montant inclut les taxes.

Des travaux de changement de ponceaux, de creusage de fossés, d'asphaltage et de rechargement en MG20 dans les rangs etc., ont été réalisés au cours de la présente année. C'est en partie avec les subventions attribuées dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal et de l'enveloppe discrétionnaire de Mme Julie Boulet députée de Laviolette que nous avons pu effectuer les travaux susmentionnés.

Une Politique adoptée par notre municipalité en 2012 accordait en 2015, une aide financière de 1 664 \$ aux associations des propriétaires de chemins privés pour les aider dans le remboursement de leurs coûts d'entretien et de déneigement.

DIFFÉRENTS ACHATS ET SERVICES AXÉS SUR LE TERRITOIRE 2016 (liste de différents contrats de services)

Environnement laboratoire	1 686 \$	Matériel, transport, analyses eau, eaux usées
Sûreté du Québec	84 714 \$	quote-part 2016 pour les services de la S.Q.
CAPSA	750 \$	corridor boisé 2 ^e Ruisseau Noir
M.R.C (Mandataire R.G.M.R.M)	25 584 \$	collecte, transport de la récupération
M.R.C (Mandataire R.G.M.R.M)	87 557 \$	collecte, transport, enfouissement mat. résiduelles
M.R.C. (Mandataire R.G.M.R.M)	26 116 \$	traitement, transport boues fosses septiques.

(À noter que les coûts ayant trait aux boues de fosses septiques sont remboursés par les utilisateurs.)

SERVICES AXÉS SUR LA PERSONNE (protection incendie, tiers répondants, bâtisses, etc.)

La municipalité est heureuse de contribuer à la formation de ses employés (premiers répondants, employés municipaux) qui suivent des cours leur permettant d'améliorer leurs compétences dans l'exercice de leurs fonctions. Un montant de 5 400 \$ a été budgété en 2016.

La quote-part 2016 à verser à la Régie des incendies Centre Mékinac est de 64 950 \$. Trois administrateurs de Saint-Adelphe siègent sur cette régie : soit MM. les conseillers Léon Gagnon et Mario Montambault, ainsi que moi-même Paul Labranche. Pour notre municipalité, M. Steve Delisle agit à titre de capitaine et M. Guy Douville, lieutenant de caserne.

La deuxième rampe de mise à l'eau sur la Batiscan et l'achat du terrain appartenant à la Fabrique étaient largement subventionnés à l'aide de deux programmes: le Pacte rural volet local et le fonds de soutien du territoire en difficulté de la M.R.C. de Mékinac pour un montant total de 9 691 \$ payé en 2015.

Fin novembre 2015, notre municipalité félicitait l'entreprise Del multi-Constructions pour le prix Coup de Cœur des municipalités, qui lui était décerné dans le cadre du Gala Reconnaissance de la Chambre de Commerce Mékinac. Lors de ce Gala reconnaissance, la Chambre de Commerce remettait également un prix à Raphaëlle Côté-Germain dans la catégorie Nouvelle entreprise – Cellule de mentorat de Mékinac, pour l'école Escouade «Indépendance».

En 2016, un prix était à nouveau remis à Mme Raphaëlle Côté-Germain par Culture Mékinac dans le cadre du concours (*Coup de cœur culturel - catégorie Relève, pour son école de danse Indépendance, lors du Forum « La Culture, il suffit de la caresser! »*) Nous félicitons ces deux lauréats.

La Municipalité fait partie de la Corporation de transport adapté Mékinac, la cotisation est de 2 552\$ en 2016.

Une entente de location pour l'utilisation d'une mini-tour de communication sur le réservoir d'eau potable, conclue avec Barrett XPlore inc. rapporte à la municipalité un montant de 495 \$ par mois.

La Municipalité se joignait à la Maison des familles de Mékinac pour féliciter Marie-Josée Gemme et Sébastien Douville de Saint-Adelphe, ainsi que leur fille Sarah pour la représentation faite sur le calendrier 2016, afin de faire connaître les familles de chez nous. Considérant l'importance accordée aux familles, la municipalité adoptait en décembre 2010, sa politique familiale au niveau local.

En juin dernier, la municipalité soulignait la très généreuse contribution et la collaboration fidèle et dévouée de Monsieur Yves Couffin pour le rôle de webmestre qu'il avait assumé pendant 6 ans, ainsi que la gestion du panneau publicitaire numérique durant 4 ans et ce, pour le compte de ladite municipalité. M. Couffin devait quitter ses fonctions en raison d'un déménagement à l'étranger.

Compte tenu que le site nécessitait une restructuration complète, la municipalité confiait à Oze Publicité le mandat de créer un nouveau site, sous l'habile direction de M. Philippe Dufresne, désigné webmestre municipal.

De plus, M. Dufresne acceptait la gestion du panneau numérique. Nous le remercions sincèrement pour son immense dévouement. Mme Lise Lévesque est présentement en formation pour assister M. Dufresne dans la gestion du panneau et du site Web. Nous la remercions également pour sa précieuse collaboration.

ACQUISITION DE L'IMMEUBLE DE LA CAISSE POPULAIRE.

La Municipalité entend procéder à l'achat de l'immeuble de la caisse populaire, à de très bonnes conditions. Elle a reçu l'approbation du Ministère des Affaires municipales pour cette acquisition.

Le prix de vente est de 115 000 \$, mais une entente avec la Caisse de Ste-Thècle-St-Adelphe prévoit un loyer payé 5 ans d'avance (représentant 25,000 \$ pour le nouvel espace, d'une surface approximative de 615 pi ca), ce qui porte le solde du prix de vente à 90,000 \$ avec amortissement 10 ans, dont le capital sera remboursable annuellement (9,000 \$ par an à 0% d'intérêt). En outre, à la demande de la municipalité, la toiture en bardaux a été refaite aux frais de la caisse, et les travaux de construction et d'aménagement de la partie de locaux occupés par Desjardins seront entièrement défrayés par la Caisse.

Avec cette vente, la Caisse réservera en faveur de la Municipalité un montant de 40,000 \$, à même le Fonds d'Aide au Développement du Milieu (FADM), pour des projets spécifiques à St-Adelphe. Suite à cette acquisition, la Municipalité procédera au transfert de la bibliothèque municipale dans l'édifice de la caisse.

SERVICES DES LOISIRS, CULTURE, IMPLICATIONS SOCIALES ET AUTRES

Fière de contribuer à l'avancement de la culture, d'encourager la participation de tous à de saines habitudes de vie et d'être solidaire des institutions, la municipalité contribue financièrement à l'O.M.H. 9 371 \$ (quote-part 10%); au Centre des loisirs et au C.L.L. 12 000 \$; à la Bibliothèque 11 517 \$; (affiliation au CRSDP, fonctionnement local), à la M.R.C. Mékinac et au C.L.D. de Mékinac 57 861 \$ (quote-part et tous les services offerts).

La Municipalité a procédé en 2016 à des travaux d'amélioration des équipements au terrain de ballé (réfection de la salle de toilette, finition intérieure à l'étage du mini-restaurant, réfection des banes des joueurs et d'une section de clôture pour un montant total de 10 500 \$.

La municipalité appuie également financièrement les organismes et les associations locales et régionales pour leur permettre de mener à bien les projets sociaux qu'ils soutiennent dans notre communauté: un montant total de 1847 \$ leur a été accordé à ce jour. De plus, un montant de 5 000 \$ a été octroyé au St-Adelphoze sous forme de commandite et de publicité.

Dans le cadre des Fêtes patrimoniales de l'Acadie tenues à Saint-Jean-sur-le-Richelieu les 6 et 7 août derniers, la municipalité inscrivait le calvaire du rang St-Joseph au concours des plus belles croix de chemin et calvaires du Québec; elle obtenait fièrement une 2^e place.

L'émission *La Petite séduction* à Saint-Adelphoze, tenue en mai dernier, aura été un joyeux rassemblement des forces vives du milieu, où les Adelpiennes et les Adelpiens accueilleraient fièrement leur invité d'honneur M. Pierre Curzi, accompagné de l'animateur M. Dany Turcotte. Cette expérience télévisuelle inoubliable aura fait connaître Saint-Adelphoze, ses attraits touristiques, sa rivière, son histoire et sa vie communautaire à la grandeur du Canada. Merci et félicitations au Comité organisateur, aux bénévoles, aux partenaires, aux commanditaires et à vous tous, gens de Saint-Adelphoze, dont l'extraordinaire contribution a permis d'assurer le grand succès de ce projet.

La municipalité, de concert avec l'Association forestière de la Vallée-du-Saint-Maurice, continue à distribuer annuellement à sa population 1 000 petits arbres à être plantés sur notre territoire.

Le 8 octobre dernier, la municipalité participait avec les municipalités de la région à la première édition des Trous Gourmands qui se tenait au Club de golf Le St-Rémi de Lac-aux-Sables. C'était l'occasion pour tous les exposants (municipalités, entrepreneurs, commerçants, industriels, comités organisateurs, etc.) de faire connaître leurs programmes, les services offerts, les événements et festivals, les découvertes à faire sur chacun des territoires et ce, avec l'installation de kiosques.

Depuis décembre 2010, la municipalité a une politique de gestion contractuelle afin d'assurer une saine concurrence entre les personnes et les entreprises voulant contracter avec elle.

FÊTES DU 125^e – FÊTE 100^e DE L'ÉGLISE - FÊTE NATIONALE

Comme vous le savez, la Municipalité célèbre en 2016 les 125 ans de son érection civile et la Fabrique, pour sa part, fête le centième anniversaire de la construction de l'église. La Municipalité confie à la Société d'histoire de Saint-Adelphoze le mandat d'organiser les Fêtes du 125^e de l'érection civile et pour cette occasion, y allait d'une contribution financière de 2 500 \$. De plus, la municipalité défrayait les coûts du souper offert à toute la population dans le cadre de la Fête nationale.

De nombreuses activités étaient inscrites au programme des Fêtes, soutenues par un comité dynamique qui a su déployer des trésors de créativité pour organiser et encadrer les célébrations festives qui ont été tenues jusqu'à ce jour et qui se poursuivront jusqu'à la fin décembre. Grand merci pour les

formidables efforts visant à mettre en valeur notre histoire et à faire connaître les richesses de notre patrimoine.

SERVICES ADMINISTRATIFS ET ENTRETIEN 2016

Le tableau suivant illustre l'évolution de la situation projetée au 31 décembre 2016.

<i>No règlement</i>	<i>Emprunt</i>	<i>Institution bancaire</i>	<i>Intérêts</i>	<i>Montant capital</i>	<i>Remboursé en 2016</i>	<i>À Payer en 2017</i>
95-151	Phase 11	Caisses pop Ste- Thècle -St-Adelphe	454,25 \$	19 500,00 \$	19 454,25 \$	0
96-161	Assainis s.	Caisses pop Ste-Thècle- St-Adelphe	5 954,56 \$	70 600,00 \$	74 554,56 \$	74 604,40 \$
2012-279	Camion incendie	Banque Royale	6 043,50 \$	15 600,00 \$	21 643,50 \$	21 720,54 \$

À noter que l'emprunt ayant trait au règlement 95-151 Phase 11 sera remboursé à la fin décembre 2016. Ce qui signifie que les propriétaires dont les services d'aqueduc et d'égout sont situés sur la phase 2 n'auront plus à rembourser la dette pour ces services. À partir de 2017, il restera à financer le camion incendie et la dette d'assainissement des eaux. À noter que la dette assainissement sera entièrement remboursée en 2017.

Pour ce qui est du règlement d'emprunt 2012-279 concernant l'achat du camion incendie, il est payable par la Régie des incendies Centre Mékinac.

Les programmes de remise de la taxe foncière générale des immeubles résidentiels, commerciaux, industriels ou agricoles (programmes de revitalisation (règl. 2009-261), de soutien à l'investissement (règl. 2012-278), d'accès à la propriété (règl. 2016-298) et enfin une politique d'aide financière aux entreprises manufacturières (résol. 2016-04-78), ont pour but de contrer l'exode démographique, notamment celui des jeunes et de favoriser la venue de nouvelles familles propriétaires; de stimuler le marché immobilier et commercial sur le territoire municipal et d'assurer la survie de l'école, de ses institutions, de ses organismes et des services de proximité.

À l'égard de ces programmes, un montant approximatif de 26 000 \$ sera remboursé en 2016.

RÈGLEMENTS ADOPTÉS DEPUIS UN AN:

Depuis le 1^{er} novembre 2015, la municipalité a adopté cinq règlements jusqu'à ce jour:

2015: 2015-294 Visant à fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2016 et les conditions de perception.

2016: 2015-295 Modifiant le règl. 2009-262, décrétant l'imposition d'une taxe (financement centres d'urgence 911.

- 2016: 2015-296 Amendement le règl. 2014-286, portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.
- 2016: 2016-297 Amendement le règl. 2012-281, portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.
- 2016: 2016-298 Amendement le règlement 2015-291 établissant un programme d'accès à la propriété (article 4 prolongation de la durée pour se terminer le 31 décembre 2017).

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROCHAIN BUDGET

La municipalité entend privilégier le renouvellement et le maintien à niveau de ses infrastructures et équipements, avec un budget qui répond aux attentes de la population et aux obligations municipales.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Nous continuerons à promouvoir notre zone industrielle pour attirer d'éventuels entrepreneurs, ainsi qu'à faire la publicité de notre programme de revitalisation afin de soutenir et encourager de nouvelles familles à s'établir dans notre municipalité et ce, pour développer le milieu et accroître notre population, en partenariat avec les organismes de développement du territoire.

Pour revitaliser la municipalité, la construction domiciliaire est autorisée sur certains terrains situés dans le corridor de la rivière Batiscan et sur différentes rues dans la municipalité. Ce sont plus de 50 emplacements qui sont disponibles pour accueillir de nouvelles familles.

La réforme cadastrale suit son cours; les citoyens seront invités en temps et lieu pour obtenir l'information sur les travaux réalisés. Cette rencontre devrait avoir lieu vers le printemps 2017.

La qualité de notre environnement demeure au cœur de nos préoccupations pour les générations actuelles et futures; la municipalité continuera à encourager les citoyens à maintenir de saines habitudes environnementales et à adopter un comportement responsable qui aura un impact durable sur notre environnement et notre milieu de vie.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016 - 2017- 2018

Développement en bordure de la Batiscan : Un Plan concept d'aménagement d'un site riverain situé près du 180, rue du Moulin a été réalisé en 2013. La Municipalité a mandaté M. Pascal Charland courtier immobilier, pour faire les démarches de la vente de ce terrain.

Service incendie : Comme vous le savez déjà, la poursuite du schéma de couverture du risque d'incendie, la formation des pompiers, l'achat d'équipements et les stratégies concourant à l'atteinte des objectifs de protection incendie, relèvent dorénavant de la Régie des incendies du Centre Mékinac.

Projets à venir : La municipalité appuie le Centre des loisirs de St-Adelphe concernant la présentation d'un projet de construction d'un toit sur la patinoire, dans le cadre du Programme d'infrastructure communautaire du Canada. Ces travaux d'envergure, s'ils sont subventionnés à la hauteur des attentes des porteurs du projet, verront le jour en 2017.

Notre municipalité se porte caution en faveur du Centre de Loisirs de St-Adelphé d'un montant de 150 000\$ pour ce projet. La municipalité demandera au préalable une approbation du ministre des Affaires municipales pour autoriser cette caution.

Présentement, nous sommes dans l'attente du montant de la subvention à être accordée par le gouvernement fédéral (DEC Canada Programme PIC 150) pour ce projet. Plusieurs aides financières sont déjà assurées et confirmées dont : la Caisse populaire St-Thécle-St-Adelphé : 40 000 \$, le Fonds de développement des territoires F.D.T. de la M.R.C. 50 000 \$, les organismes du milieu 20 000 \$.

Une consultation citoyenne sera tenue conjointement avec le Centre des loisirs de Saint-Adelphé où la population locale recevra l'information à ce sujet; dès que nous aurons toutes les confirmations nécessaires à la réalisation de ce projet, vous serez informé par un communiqué transmis par la poste, sur le panneau numérique et sur notre site Web.

Au niveau de la voirie, des priorités d'intervention sont actualisées à chaque année, en fonction des budgets disponibles. Nous prévoyons réaliser des travaux d'amélioration de la Route 352 à St-Adelphé, ainsi que des travaux de réfection sur le rang St-Joseph et sur la route Bureau en 2017; ces travaux pourront se réaliser en partie et ce, conditionnellement à ce que toutes les aides financières demandées au Gouvernement du Québec nous soient accordées et ce, également avec l'aide de la taxe d'accise octroyée à notre municipalité au montant de 644 133 \$ pour les années 2014 à 2018.

Nous entendons poursuivre nos pressions auprès de Telus pour la fourniture d'un meilleur service de téléphonie cellulaire sur le territoire de Saint-Adelphé.

Pour réduire notre dépendance au pétrole, promouvoir l'énergie propre et pour le bien-être des générations à venir, la Municipalité a procédé à l'installation de 3 bornes électriques près de l'immeuble de la caisse populaire. Des subventions accordées pour la réalisation de ce projet ont fait en sorte que la municipalité a eu à déboursé une part minimale de moins de 500 \$. Les subventions obtenues proviennent du Pacte rural et du Fonds de développement du territoire (M.R.C. de Mékinac) : 5 430 \$, TESB : 2 600 \$.

Coûts : Les dépenses prévues dans le Plan triennal d'immobilisations 2017-2018-2019 seront revues durant l'année où seront réalisés les projets et peuvent varier selon les fluctuations du marché et la hausse des coûts.

Selon le budget adopté par la municipalité en 2016 et les opérations effectuées à ce jour, la Municipalité anticipe un résultat équilibré.

CONCLUSION:

Un bilan des activités et des réalisations vous est présenté sur le site WEB de la municipalité : www.st-adelphé.qc.ca et mensuellement, à l'intérieur du journal « Le Reflet municipal. Avant de terminer, je tiens à remercier très sincèrement pour leur soutien et leur collaboration :

Les membres du conseil municipal, les employé(e)s de la municipalité, les représentant/es du Centre de loisirs, les membres du Comité consultatif en urbanisme, les bénévoles qui donnent de leur temps à titre gracieux à la bibliothèque et à l'heure du conte, les responsables du site Web et des transcriptions sur le panneau numérique, les employé/es qui voient à l'entretien des locaux de l'hôtel de ville et à l'entretien des aménagements floraux, les préposés à l'écocentre et les bénévoles de l'entretien de la patinoire.

Merci également aux employé(e)s du Service incendie et aux Premiers Répondants.

Merci aux nombreux bénévoles qui siègent au sein des institutions ou sur les organismes municipaux et les associations locales et à toutes les personnes qui siègent sur les comités non susmentionnés, mais dont le travail discret contribue au rayonnement de notre milieu de vie.

Grand merci à vous, gens d'ici, pour la confiance que vous nous témoignez. Soyez assuré(e)s que les membres du conseil municipal ne négligeront aucun effort pour assurer une gestion rigoureuse des fonds publics. Enfin, j'invite la population à venir assister à la séance extraordinaire qui se tiendra en décembre 2016, pour la présentation et l'adoption du budget de l'année 2017. Un avis public paraîtra 8 jours à l'avance informant du jour et de l'heure de la tenue de cette séance.

Le 7 novembre 2016.

Le maire, Paul Labrèche

En tout temps, sur les heures d'ouverture du bureau municipal, les citoyens(ennes) peuvent consulter le livre des procès-verbaux du conseil municipal pour toutes informations supplémentaires.